

8 - La Couze et ses béals

Le béal, mot d'origine occitane, canal naissant en aval du pont de la Peyre, acheminait l'eau pour alimenter les moulins en énergie hydraulique et irriguer les jardins, avant de terminer son parcours dans la Couze, au niveau du moulin des tanneries. Ceci rappelle que l'eau de la couze d'Ardes est à l'origine du développement d'activités artisanales. Ces moulins ont longtemps servi à moudre les céréales, le chanvre, les noix pour l'huile et à scier du bois.

En passant entre le cimetière et l'ancien hôpital fondé en 1694, devenu hôpital-hospice en 1911 puis maison de retraite d'Ardes jusqu'en 2008, le chemin des tanneries conserve la mémoire d'un ancien moulin destiné à la peausserie.

En 1890, Ardes a très tôt bénéficié de l'éclairage électrique public (de 20h à 6h) grâce à l'hydroélectricité produite par une turbine de 25 chevaux qui était installée en aval, sur la rive gauche de la Couze. Encore aujourd'hui, une microcentrale hydroélectrique, située sur la commune de Mazoires alimente le réseau électrique.

Cette eau était aussi précieuse pour l'irrigation des jardins et des vignes avec des terrains parfois escarpés, aménagés en terrasse, dans lesquels on devine encore d'anciens colombiers ou pigeonniers. Leurs constructions soignées permettaient de recueillir la colombine, un précieux engrais naturel, de prélever œufs et viande et de contrôler la population des pigeons en période de semailles, pendant laquelle ces derniers restaient enfermés. A Ardes, les pigeonniers prennent souvent la forme de tour à plan carré avec un toit en bâtière (débords de murs) permettant de protéger les pigeons du vent. Les fuies, des ouvertures en partie haute pourvues d'une piste d'envol, permettaient aux oiseaux d'accéder aux nichoirs intérieurs. Ceux-ci étaient accessibles par échelle, depuis la remise située en partie basse. D'autres pigeonniers sont aménagés dans les combles des habitations. Certains avaient la particularité d'être associés à des ruches.



Lis martagon, *Lilium martagon*

Plante vivace bulbeuse, elle mesure de 50 cm à 1 m de hauteur. Principalement présente dans les bois et les prairies. Emblématique de notre flore de montagne jusqu'à 2800 m, elle est protégée et soumise à réglementation. Pour sa préservation il faut seulement l'admirer sur place et ne pas la cueillir.

Il résiste aux températures hivernales jusqu'à -30° C. Son bulbe comestible était autrefois recherché pour être consommé cuit ou sous forme de farine.

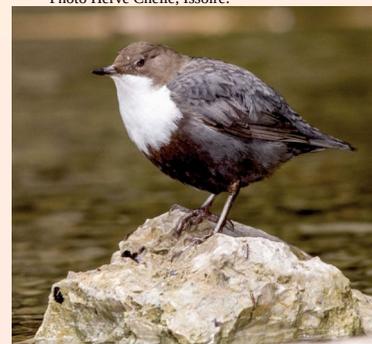
Photos Hervé Chellé, Issoire.



Loutre d'Europe, *Lutra lutra*

Mammifère carnivore semi-aquatique et principalement nocturne, de la famille des mustélidés. Elle peut mesurer jusqu'à 1,30 m avec une queue représentant 1/3 de sa longueur pour un poids de 5 à 15 kg. Animal d'eau douce, ses doigts des pattes antérieures et postérieures sont reliés entre eux par une palmure relativement bien développée. On la rencontre jusqu'à une altitude de 1300 m. Essentiellement piscivore, elle consomme exceptionnellement, des oiseaux, des rongeurs, des insectes, voire des baies comme les myrtilles.

Photo Hervé Chellé, Issoire.



Cinclon plongeur, *Cinclus cinclus*

Les cinclons vivent sur les rives des cours d'eau rapides, dans les endroits rocaillieux et escarpés et prioritairement en altitude. Il est sédentaire, bougeant uniquement dans des conditions hivernales extrêmes. Il trouve sa nourriture essentiellement dans l'eau et nage très bien. Il reste

debout sur un rocher ou une branche à mi-rivière et se glisse sous la surface de l'eau dès qu'il a repéré une proie.